



Procès-verbal de la réunion du Comité Local d'Examen du Projet (LPAC) :

« Renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales »

Synthèse de la réunion

La réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet « **Renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales** » s'est tenue le Mardi 10 Avril 2018 à 9h30 dans la salle de réunion du Palais du Peuple. Ce projet est financé par le GEF à hauteur de 1.000.000 USD avec un cofinancement de 100 000 us\$ du PNUD et \$ 1,129,000 du gouvernement. La durée d'exécution du projet est de 4 ans (2018-2022). Cette séance de travail s'est déroulée sous la co-présidence du secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et l'Environnement (MHUE) Mr. Dini ABDALLAH et du Directeur de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD) Mr. Houssein RIRACHE. La liste complète des participants en jointe en annexe.

Ordre du jour

L'ordre du jour proposé et adopté a été articulé autour des points suivants :

- Mot d'ouverture des travaux du comité par le secrétaire général Mr. Dini ABDALLAH
- Tour de table
- Présentation du projet
- Echange et discussions sur le projet avec formulation de recommandation
- Décisions prises et mot de clôture des travaux du comité par Mr. Abdoukader OUDOUM

I) Mot d'ouverture des travaux du LPAC

L'ouverture de la cérémonie a été co-présidée par le secrétaire général du ministère de l'environnement Mr. Dini ABDALLAH. Il a tout d'abord commencé par souhaiter la bienvenue et saluer la présence massive des participants qui témoigne de leur intérêt pour cette

initiative. Il a ensuite rappelé la principale raison de la réunion du Comité Local d'Examen des Projets (LPAC) qui consiste en effet à revoir le document de projet (PRODOC) à la lumière des principes pragmatiques du PNUD et s'assurer que le PRODOC tient compte de la consultation et de l'accord des partenaires et ce avant la signature et sa mise en œuvre. Il a ensuite énoncé de manière brève l'objectif principal du projet qui est de renforcer les capacités nationales politiques, institutionnelles et techniques afin de mieux répondre aux priorités environnementales mondiales.

Dans son allocution, le secrétaire général a évoqué la lourde responsabilité commune de protéger l'environnement et de l'intérêt de préserver la biodiversité pour sauvegarder l'équilibre fragile de la terre et donc d'assurer la survie de l'humanité. Il a en outre mis en évidence l'aspect transversal et le caractère novateur du projet qui va impliquer de multiples acteurs de différents domaines, ces derniers collaboreront conjointement dans le cadre de ce projet afin de mieux répondre aux priorités environnementales mondiales. Avant de terminer ses propos d'ouverture de séance de travaux, l'orateur a renouvelé ses remerciements aux institutions nationales et internationales présentes lors de ce comité.

II) Tour de table pour une présentation des participants

Les déléguées et représentants des départements ministériels engagés dans le processus, les représentants des partenaires techniques, les représentants des organisations de la société civile et conseils régionaux se sont présentés à tour de rôle (voir liste en annexe).

III) Présentation du projet

La présentation du projet a été faite par Mr. Idris BEXI, spécialiste du programme changement climatique au PNUD. Cette présentation a permis de passer en revue les différentes activités et stratégies du projet et de souligner la volonté et l'engagement du pays à améliorer la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales. Mr. Idris BEXI a souligné aux participants l'importance de se mettre d'accord sur le contenu du document de projet afin de le valider et de permettre au ministère sous tutelle de le signer. Il a rappelé à ces derniers l'approbation du projet par le GEF depuis le 19 Mars 2018 et le total des ressources allouées à ce dernier (1 000 000 \$).

Il a ensuite à indiqué les principales dates clés antérieures comme suite :

- **Organisation des ateliers de concertations/consultations les 4-5 septembre 2017:** Atelier de concertation avec les différents partenaires sur les différentes problématiques environnementales existantes. Les ateliers avaient pour objectifs de sonder les difficultés et trouver les moyens pour remédier aux problèmes.
- **Atelier de validation le 22 Novembre 2017:** Atelier de validation avait pour but de valider le cadre logique, la stratégie mise en place et les composantes du projet.
- **Validation du projet le 19 Mars 2018:** Le projet a obtenu l'approbation du GEF.

1) Les stratégies du projet :

Mr. Idris BEXI a ensuite détaillé les différentes stratégies du projet comme suite :

- Améliorer la planification du développement à l'échelle locale, régionale, et nationale.
- Catalyser et améliorer la qualité et la mise en œuvre des programmes, plans locaux et stratégies sectorielles pour produire à terme des bénéfices socio-économiques directs.
- Appuyer la mise en place des systèmes d'informations environnementale pour que les décideurs puissent avoir un meilleur accès aux informations exactes et actualisées sur les ressources naturelles/environnementales.

2) Les composantes du projet :

Mr. Idris BEXI a cité les différentes composantes du projet comme ci-dessous :

Composante 1: Amélioration des capacités pour élaborer, intégrer et appliquer des politiques et des cadres législatifs pour la mise en œuvre rentable des trois Conventions de Rio.

Composante 2: Décentralisation de la gouvernance de l'environnement.

Composante 3: Mise en place d'un système d'information sur la gestion de l'environnement pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux mondiales.

3) Le budget du projet :

Mr. Idris Bexi a détaillé le budget selon les différentes composantes du projet dans le tableau ci-dessous :

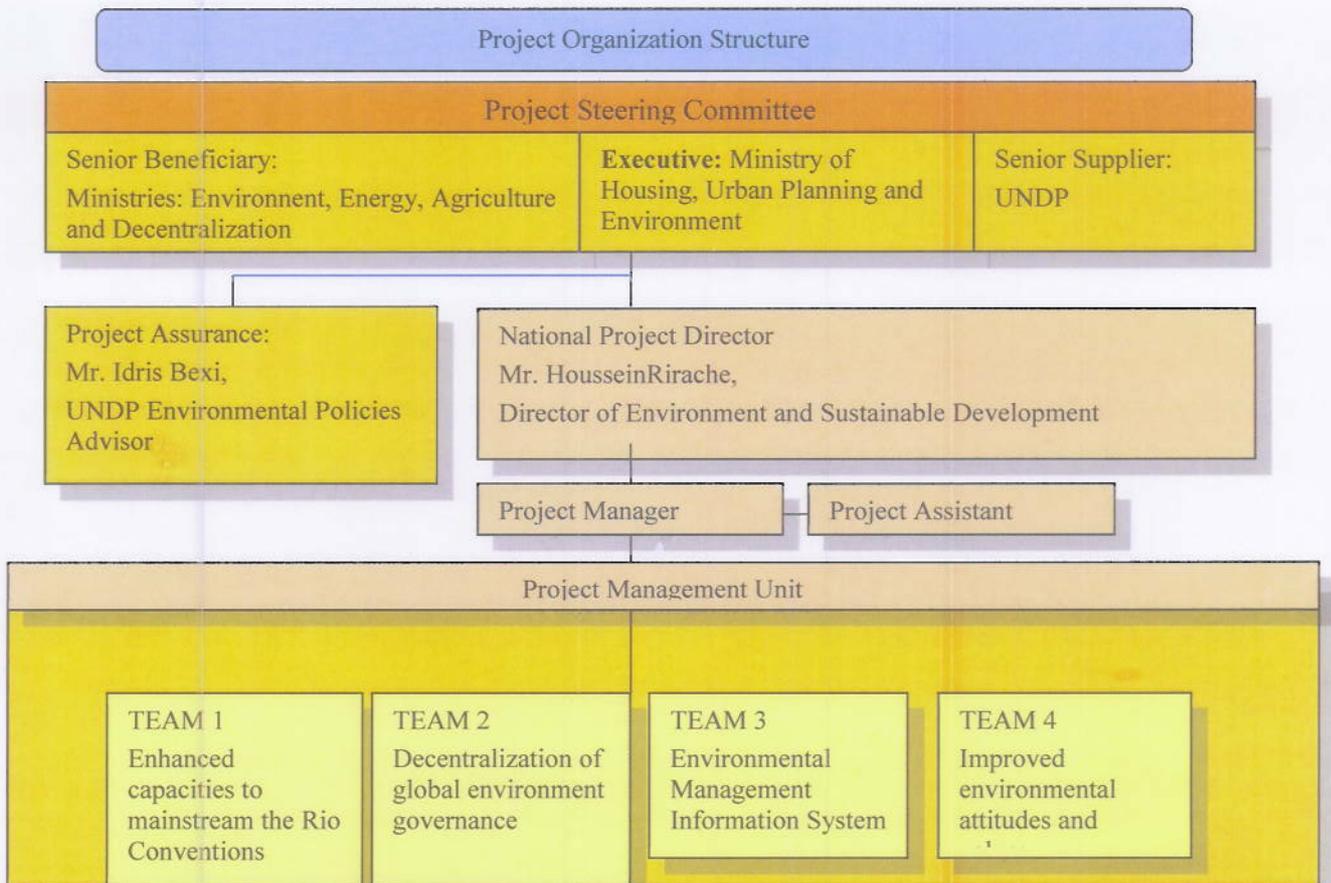
Composantes	Montant
1	250 000
2	220 000
3	335 000
4	180 000
Gestion de projet	115 000
Budget total	1.000 000

BEXI

Le plan de financement est résumé dans le tableau suivant :

Plan financement	
GEF Trust Fund or LDCF or SCCF	US\$ 1,000,000
(1) Total Budget administered by UNDP	US\$ 1,000,000
Co-financing	
UNDP TRAC resources (cash)	US\$ 100,000
Government (in-kind)	US\$ 1,129,000
(2) Total co-financing	US\$ 1,229,000
(3) Grand-Total Project Financing (1)+(2)	US\$ 2,229,000

4) La gouvernance du projet :



IBU

5) L'exécution et la coordination du projet

Il a été rappelé aux participants que le projet devait être exécuté par le PNUD selon la modalité d'exécution National Implémentation Modalité (NIM). Pour ce faire le PNUD engagera les ressources conformément aux objectifs et aux activités prévues dans le cadre du projet. Les participants ont insisté sur la nécessité de constituer un comité de pilotage pour faciliter la coordination des activités. Ce comité de pilotage qui regroupera l'ensemble des partenaires déterminera les orientations, validera les plans de travail et apportera les mesures correctives nécessaires pour la bonne exécution du projet. Il a été également rappelé la prochaine date de signature du projet (27 Avril 2018) et son commencement en début Juin.

IV) Questions et commentaires

a) *Demande de précisions sur la possible collaboration du ministère de la décentralisation dans les activités de la composante 2 du projet par Mr. Youssouf ABDALLAH ?*

Mr. Houssein RIRACHE a rappelé que la mise en œuvre du projet « **Renforcement de capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales** » nécessitera la mobilisation et la participation de tous les acteurs, il a précisé que le ministère de l'environnement n'était que le point focal et que les pistes de réflexions et idées échangées lors des prochains comités de pilotage constitueront les éléments clés pour répondre au mieux aux engagements et obligations vis-à-vis des trois conventions des Nations Unies pour la gestion durable de l'environnement mondial. Il a souhaité en revanche souligner le rôle vecteur que jouera ce ministère dans l'atteinte des objectifs de la composante 2.

Mr. Abdoukader OUDOUM a ensuite rappelé l'existence d'un projet similaire sur le renforcement des capacités lancé par le Fonds Mondial pour l'Environnement en partenariat avec le PNUD. Le lien pour accéder au document du projet « **Plan d'Action National pour le Développement des Capacités en matière de Gestion Durable de l'Environnement en République de Djibouti** » est cité ci-dessous :

<http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Integrating%20Environment%20into%20Development/ncsa/final%20report%20and%20action%20plan/french/ncsa-djibouti-ap-FR.pdf>

Il a expliqué que le projet a permis à Djibouti de déterminer à travers une auto-évaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR), les besoins et priorités en matière de renforcement des capacités pour une meilleure gestion de l'environnement mondial, il a rappelé que ce projet pouvait servir de point départ afin de mettre en place une stratégie d'intégration des synergies existantes (accords multilatéraux sur l'environnement) et de mieux intégrer l'environnement dans les politiques gouvernementales. Il a expliqué que la

République de Djibouti a signé et ratifié les trois conventions de Rio, que celles inhérentes à la diversité biologique et aux changements climatiques ont été signées par le Ministère de l'Environnement et celle relative à la lutte contre la désertification par le Ministère de l'Agriculture. L'exécution des obligations est confiée à ces deux ministères qui assurent la coordination avec les autres ministères et institutions. Il a ensuite rajouté comme information que les mécanismes de financement des projets de renforcement des capacités en matière de gestion durable de l'environnement ont été largement facilités grâce à la volonté des pays en développement.

En ce qui concernant la question de Mr. Youssef ABDALLAH, Mr. Abdoukader OUDOUM a stipulé qu'il était possible compte tenu des précédentes expériences avec le CERD ou la Direction des grand travaux de faire une convention de partenariat avec le ministère de la décentralisation. Il a également proposé la création des Directions régionaux de l'environnement et de la décentralisation dans les régions afin de faciliter et de fluidifier les partenariats et les déplacements dans les régions.

b) Demande de précision sur le type de stratégie qui sera mise en place pour remédier aux problèmes de la sur-exploitation des ressources halieutiques sur le territoire national par Mr. Ibrahim MOHAMED ?

Mr. Houssein RIRACHE a rappelé que la gestion des ressources halieutiques était de la responsabilité du ministère de l'Agriculture. Il a estimé néanmoins que la dégradation de la biodiversité marine pouvait être lutter grâce à la vulgarisation des bonnes pratiques des techniques de pêches et à une meilleure sensibilisation des acteurs clés du milieu marin (pêcheurs). Il a rajouté que la mise en place de quotas de pêche et l'application et le respect des lois étaient une très bonne alternative pour préserver l'état du milieu marin. Il a rappelé toute fois que le succès de ces actions ne pouvait être réalisé sans le renforcement du lien entre les institutions nationales et régionales et sans la mise en place d'un véritable réseau d'intervention pour le respect des lois.

c) Demande de précision sur le planning des activités du projet par Mr. Ali Med , ONG EVA?

Mr. Idris BEXI a rappelé que l'ensemble des activités ont été planifiées et détaillées dans le cadre logique du document de projet au préalable.

d) Demande de précision sur le rôle que peut jouer l'ONG SAHEL dans le projet par Mme. Deka ABOUBAKER?

Mr. Idris BEXI a invité l'ONG à faire partie du comité de pilotage afin de pourvoir partager leur expertises dans le cadre du projet.

Mme. Deka ABOUBAKER a rappelé que l'ONG SAHEL avait les compétences et expertises requises dans le renforcement des capacités et l'accompagnement des institutions

nationales et régionales et que l'ONG SAHEL était en mesure d'apporter son soutien au projet. Elle a également rappelé avoir travaillé de nombreuses fois avec le ministère de la décentralisation dans le cadre du renforcement de la décentralisation.

V) Recommandations

- Création d'un Secrétariat Technique pour l'Environnement (STE)

Mr. Abdourahman DAHER a estimé nécessaire la création d'un Secrétariat Technique pour l'Environnement (STE), il a expliqué que le STE serait un organe national, sous la tutelle du ministère de l'environnement. Il aurait pour principale mission de collecter les données et informations environnementales au niveau national et international, de contrôler toutes actions menées dans le domaine de l'environnement et d'élaborer les stratégies nationales. Le STE travaillerait selon lui conjointement avec le ministère de l'environnement sur les questions relatives à l'environnement et au développement durable pour améliorer les conditions de vie des populations.

- Développement d'experts nationaux

Il a estimé nécessaire aussi de former des spécialistes nationaux dans le domaine de l'environnement. Il a trouvé regrettable de faire appel souvent aux spécialistes internationaux pour les expertises environnementales nationales (exemple des études d'impacts), il serait possible selon lui de former des experts nationaux spécialistes pour répondre aux besoins du pays.

- Renforcement des capacités sectorielles

Il a recommandé aussi de renforcer les capacités des politiciens dans le domaine de l'environnement. Il a félicité la mise en place de la convention cadre des aires marines protégées qui a permis selon lui de mobiliser l'ensemble des responsables des départements en charge du milieu marin. Cette initiative a permis d'instaurer une bonne synergie entre les acteurs du milieu marin (partage des informations et des activités). Il a estimé important de s'inspirer de cet élan de réussite pour la suite des activités.

- Mise en place d'une convention cadre

En effet dans la même logique que la convention cadre des aires marines protégées, il a pensé qu'une convention cadre bien ciblée devait être mise en place entre le ministère de l'environnement et plusieurs départements et ministères en relation avec l'environnement (Voirie, Mairie, etc...). Il a rappelé que le secteur de l'enseignement ne devait pas être mis à l'écart, il a estimé nécessaire de promouvoir les institutions de recherche et plus précisément la recherche scientifique au service de l'environnement. Il a également proposé la création de clubs environnementaux dans les établissements scolaires.

Jbw

Mr. Youssouf ABDALLAH, a tenu à préciser cependant que les acteurs de la décentralisation ne se résumait pas aux élus locaux il a rappelé qu'il existait également d'autres acteurs tels que la société civile, le secteur privé et les administrateurs des conseils régionaux.

VI) Décisions prises et conclusion

Mr. Abdoukader OUDOUM a précisé à voir bien pris en note l'ensemble des recommandations de Mr. Abdourahman DAHER. Il a estimé être une bonne idée la création du Secrétariat Technique pour l'Environnement (STE), une institution selon lui qui jouera le rôle de plateforme de communication, d'échange et de discussion. Sur le même principe, il a rappelé l'existence depuis 1999 du comité technique sur les changements climatiques. Il a rajouté que cette thématique serait traitée d'avantage dans le cadre du programme de préparation du Fonds Verts Climat (FVC).

Il a également mentionné avoir pris en note le besoin de renforcement les capacités au niveau sectorielles. Il a précisé que le sujet allait être discuté de manière plus approfondie lors du prochain comité de pilotage. Il a expliqué néanmoins en ce qui concerne le renforcement des capacités des politiciens, qu'une présentation du comité avec la Commission Développement Social et Protection de l'Environnement (CDSP) sera faite à l'ensemble des parlementaires. Il a rappelé que l'environnement n'occupait pas encore les priorités du pays et a estimé donc très important d'informer les politiciens afin que ces derniers puissent défendre au mieux les engagements et obligations environnementales mondiales. Il a aussi tenu à rassurer le ministère de la décentralisation en lui rappelant qu'une convention de partenariat allait être faite dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2 du projet « **Renforcement de capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales** »

Pour résumé, il a estimé important d'améliorer les structures en charge de l'environnement en leur offrant les outils et moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. Il a pensé aussi nécessaire d'améliorer la participation de la société civile et des communautés rurales par une meilleure gouvernance. Il a considéré essentiel de garantir une bonne synergie dans les actions entre les différentes parties prenantes pour obtenir le meilleur résultat possible.

Enfin, il a rappelé que les notes prises lors du Comité Local d'Examen des Projets (LPAC) allaient être partagées et a indiqué la date de signature du document de projet pour le 27 Avril 2018. Avant de clôturer le comité, Mr. Abdoukader OUDOUM a remercié vivement les participants pour leurs interactions riches et actives et a ensuite invité ces derniers à la pause-café préparée pour l'occasion.

La séance a été levée vers 10h37.

Date: 10 Avril 2018

Préparé par : Mlle Hibo Mohamed Youssouf, PA

Approuvé par : Mme. Fatima Elsheikh, Représentante Résidente Adjointe



Handwritten signature

Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales »

-- Mardi 10/04/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

Liste d'émargement

Prénom et Nom	Fonction	Email	Téléphone	Signature
DEKA ABOUBAKER HADJ	Coordinatrice SOS NATURE	bellakulmire@yahoo.fr	77875013	
IBRAHIM MED FARAN	Conseiller	ibramedf@gmail.com	77815992	
Mahamoud Abdallah Assoueh	conseil regional d'Ali-Sabieh	medabab.1970@gmail.com	77738230	
Hibo Mohamed	PNLD	hibo.mohamedboudp.org	77981420	

Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales »

-- Mardi 10/04/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

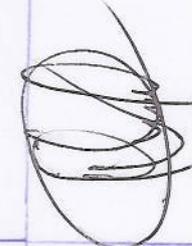
Neïma Abeli Houssein	M HUE	neimasagal@gmail.com	77618315	
DILEYTA SOULTAN MOHAMED	Ministère de l'équipement et des transports	dileyta.fegmoukhou@gmail.com	77.84.65.53	
Fatioum Hamed Yacine	C.R. OBOCK	semme.obock15@gmail.com	7783 7783 11 73	
Mourina Saoud Hamed	Mairie de Syboudi	saoudbaxo@protonmail.fr	97.03.88.95	
Roukia Abdoulkacba Houssein	Conseil Régional Dikhil	roukia roukia.764@gmail.com	77.83 2184	

Comité Local d'Examen des Projets

Réunion d'examen, de revue et de validation des objectifs et activités du projet

« Renforcement des capacités nationales pour l'amélioration de la prise de décision et l'intégration des obligations environnementales mondiales »

-- Mardi 10/04/2018, Salle de réunion au Palais du Peuple--

Hana Afa	Page Spéciale	hena.doumpt.7	77810783	
Aboukhaled Ouldoum AbdouMouf	MTHUE	gueddan@histmail.com	77853042	
Abdourahman Daher	CERD	abd_daher@yahoofr	7782168h	
Bouk Toussa	Consultant	boussa78@gmail.com	77657260	
Yousouf Daher Roble	Chef de Service MOA	Yousouf.daher@yahoo.fr	77 17 04 76	
MAHAMAD AHMED KAMIL	Cadre de la direction des	BrezyniaSa@gmail.com	77-69-51-66	

Person's Name	Position	Email	Telephone	Signature
DILEYTA SOULTAN MOHAMED	Directeur des transports	dileyta.fegm@n.pn	77.84.65.53	
AMERS ALMED	ONG EUSA	Babirhamad @yahoo.fr	77854803	
AMERS ABDELVAZIZ	ONG EURG	mohadababulaziz@hot.com	77832303	
ALSSANI DAOU DOHMED	Stagiaire	alsa_88shdmar@n.pn	77626393	